

## ANNEXE 2 – TARIFS DU SERVICE

### PRIX DU SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Voté par délibération du Conseil Communautaire n°, en date du 03 décembre 2025

| Prix applicables à la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2026 |                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Consommation Eau : prix du m <sup>3</sup> € HT                                    | 2,0698 €        |
| Redevance AESN pour prélèvement sur la ressource en eau HT                        | 0,0915 €        |
| Redevance AESN Performance des réseaux d'eau potable HT                           | 0,0978 €        |
| Redevance AESN Consommation eau potable HT                                        | 0,3400 €        |
| TVA 5,5%                                                                          | 0,1429 €        |
| <b>Consommation Eau : prix du m<sup>3</sup> TTC</b>                               | <b>2,7420 €</b> |
| Abonnement annuel au service de l'eau HT                                          | 78,25 €         |
| TVA 5,5%                                                                          | 4,30 €          |
| <b>Abonnement annuel au service de l'eau TTC</b>                                  | <b>82,55 €</b>  |

### PRIX DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Voté par délibération du Conseil Communautaire n°, en date du 03 décembre 2024

| Prix applicables à la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2026 |                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Assainissement : prix au m <sup>3</sup> € HT                                      | 2,8825 €        |
| Redevance AESN pour modernisation des réseaux de collecte HT                      | 0,1408 €        |
| TVA 10 %                                                                          | 0,3023 €        |
| <b>Prix de l'assainissement au m<sup>3</sup> TTC</b>                              | <b>3,3257 €</b> |
| Abonnement annuel au service de l'assainissement HT                               | 30,86 €         |
| TVA 10 %                                                                          | 3,086 €         |
| <b>Abonnement annuel au service de l'assainissement TTC</b>                       | <b>33,95 €</b>  |

### RÉVISION DES PRIX

Les prix applicables à la consommation (prix du m<sup>3</sup>) et aux abonnements sont révisibles tous les ans par application de la formule de révision suivante :  $P_N = P_0 \times K1_N$

Où :

$$K1_N = 0,15 + \left( 0,44 \times \frac{ICHT - E_N}{ICHT - E_0} + 0,10 \times \frac{E_N}{E_0} + 0,31 \times \frac{BE_N}{BE_0} \right)$$

- *ICHT*: Indice de coût horaire du travail, tous salariés, de la production et la distribution d'eau, de l'assainissement, de la gestion des déchets, et de la dépollution, publié mensuellement par l'INSEE. Identifiant INSEE : 1565187.
- *E* : Indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français - Électricité vendue aux entreprises ayant souscrit un contrat pour capacité > 36kVA. Identifiant INSEE : 010534766.
- *BE* : Indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français - Ensemble de l'industrie – Marché français – Prix départ usine. Identifiant INSEE : 001652106.
- Actualisation annuelle (indice « N ») : dernières valeurs connues au 1<sup>er</sup> décembre de l'année N-1.

### FRAIS DIVERS

Voté par délibération du Conseil Communautaire n°2552, en date du 26 septembre 2019

- Ouverture ou fermeture d'un branchement = 31,17 € HT
- Remplacement d'un compteur suite à une faute ou négligence de l'abonné = 144,76 € HT